



Du suivi administratif à la gestion financière : Je gagne en autonomie sur ma ferme !

Public :

Paysans et paysannes récemment installé(e)s

Pré-requis :

Adaptation au niveau des participants.

Objectif pédagogique :

Devenir plus autonome en suivi et gestion, et améliorer la capacité de décision sur sa ferme

Date : les 12 et 13 janvier

Horaires : de 9h00 à 17h00

Lieu :

À définir avec les participants

Formateur :

Maëlig LE CUNFF,
Animateur ADEAR13

Paysan(ne)s formez-vous !

Gagnez en efficacité et en autonomie dans la gestion de votre ferme,
Partagez l'expérience d'autres nouveaux et nouvelles installé(e)s.

PROGRAMME

1^{ère} journée :

Organiser le suivi administratif et financier sur sa ferme

✿ Les documents qui circulent sur une entreprise agricole

✿ Organiser le suivi administratif sur sa ferme : rangement, suivi des factures, suivi de trésorerie,

✿ Le vocabulaire et les différents documents comptables,

2^{ème} journée :

Calculer et interpréter des indicateurs, Evaluer les stratégies possibles

✿ Analyser des documents comptables ou de suivi financier pour en tirer des informations pertinentes

✿ Calculer et interpréter des indicateurs de viabilité (seuil de rentabilité, taux d'endettement, etc.)

✿ Etablir un diagnostic de la situation financière de la ferme,

✿ Proposer des solutions, se projeter, peser le pour et le contre des stratégies envisagées.

Inscrivez-vous auprès de **l'ADEAR 13** au
04.90.55.17.86 ou **contact@adear13.com**

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par le Vivéa et y ont **gratuitement accès**